CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

SERIES ES, S

Objet d'étude : la poésie

INDICATIONS DE CORRECTION

QUESTION

On n'exigera pas une étude approfondie, mais on pourra graduer l'évaluation en fonction de la reconnaissance des éléments suivants, en valorisant une réponse synthétique qui établirait entre les textes des relations permettant d'éclairer le contenu de chacun.

- On pourra au minimum exiger: que soit reconnu et pris en compte qu'il s'agit d' « arts poétiques » (sans attendre cette expression) que le texte de Boileau propose une définition de l'art en tant que technique et codification, les autres un dépassement de la norme que, pour ces derniers, la poésie doit être liberté d'écriture, et, pour ce faire, contestation et même destruction de l'héritage.
- On valorisera donc les copies qui auront su approfondir ces significations pour clairement indiquer: qu'il s'agit chez Boileau de respecter en quelque sorte au pied de la lettre le seul usage admis, une langue poétique qui ne saurait être qu'ordre et mesure pour Hugo, de réinventer une langue, en redonnant aux mots exclus leur dignité, créant ainsi une poésie faite de profusion maîtrisée, « torrent débordé » que réprouverait Boileau pour Rimbaud, de « trouver une langue » qui soit un « langage universel »
- On valorisera d'autant plus les copies qui montreront que, si cette rébellion est indispensable dans la création poétique elle-même, elle revendique des conceptions variées de la fonction culturelle et sociale de la poésie : celle-ci, conforme à l'ordre culturel établi chez Boileau, se veut, chez Hugo, révolutionnaire, à l'image de la Révolution française ; elle est moteur d'évolutions sociales à venir pour Rimbaud (par exemple, la libération de la femme), mais, connaissance transcendante, « art éternel », facteur suprême du « Progrès », elle régénère l'humanité tout entière. On valorisera les copies qui signaleront cette gradation des significations entre les textes de Hugo et Rimbaud.
- <u>A ce titre, on appréciera</u>, sans pénaliser son absence, toute référence éclairante au contexte historique et culturel de production de ces textes.
- On valorisera aussi les copies qui remarqueraient, dépassant l'opposition apparente technique / inspiration, que Hugo et Rimbaud suggèrent au contraire l'effort considérable du poète à la recherche d'une poésie nouvelle, s'opposant donc à Boileau non sur le travail de l'écriture mais sur ses finalités.
- On valorisera, mais sans pénaliser les autres, les copies qui identifieraient, en les reliant à leurs significations, ces choix d'écriture communs : caractère performatif de tous les textes donc, injonction, (et parfois didactisme), à des degrés divers selon les textes de même, critique, souvent soutenue par le polémique.

COMMENTAIRE

On jugera recevable tout projet de lecture cohérent.

La relative longueur du texte ne saurait être un obstacle, au contraire constitue un adjuvant, tant est mis en relief le système d'oppositions par ailleurs typiquement hugolien.

Quel que soit le plan retenu,

- <u>au minimum on pourra exiger</u> que soient peu ou prou commentés ces divers jeux d'opposition, dans leur fonction structurante et expressive.
- On attendra bien sûr que les principaux registres et effets du texte soient étudiés, en relation avec leurs significations. On admettra toute appellation si elle est signifiante. Mais les effets provocants (et provocateurs), l'injonction, le polémique, la raillerie sous diverses formes...devront être au moins considérés, au mieux étudiés dans toutes leurs nuances expressives et fonctionnelles. On admettra par ailleurs que le terme « épique » soit proposé, s'il est nettement étayé.
- En toute logique, <u>on attendra</u> que ne soit pas omise l'étude du mouvement ample, enflammé, qui développe ici les effets.
- <u>On exigera</u> que soient au minimum perçues les visées révolutionnaires du propos : à la fois révolution du langage, mais aussi révolution ancrée dans l'Histoire (le lexique est clair : roi, institutions, hommes de lettres...).
- <u>Mais on valorisera</u> les copies qui établiront l'exacte relation : révolutionner le langage créatif est ici, implicitement, un acte historique. Les meilleures copies sauront montrer cette conception hautement méliorative de la fonction de la littérature. Le lexique sera ici aussi convoqué, qui attribue sans cesse aux mots euxmêmes, par personnifications, une caractérisation sociale (« bien ou mal nés »).
- A ce titre, <u>on valorisera</u> les copies qui auront su étudier l'ethos de l'auteur (« Alors, brigand, je vins »...) : il se pose ici en maître à penser, à écrire, engagé, seul capable de vaincre les inerties, se situant au dessus de glorieux prédécesseurs qu'il fustige, moque...bref diminue, pour mieux se grandir, menant ainsi son texte du blâme à l'éloge de soi. Le récit à la première personne, le discours direct, la valeur des verbes et l'usage du passé simple opposé à l'imparfait, la versification et ses rythmes, la ponctuation expressive, bien sûr le lexique...trouveront ici à être commentés.

DISSERTATION

Par son ouverture même, le sujet permet un large éventail de traitement. Au scripteur de comprendre de quelle rébellion il peut et doit parler. Pour ce faire, à lui de bien lire le corpus. L'évaluation pourra trouver là des critères : de la vague banalité jusqu'à l'examen réel de la poésie-langage.

- Quel que soit le plan retenu, au minimum on pourra exiger une réflexion qui : à défaut d'être nourrie de savoirs personnels conséquents, saura s'inspirer du corpus et des réponses apportées à la question transversale : de fait, ces textes réfléchissent sur la nature et la fonction de la poésie, et ouvrent un large champ de possibles ne se bornera pas à des banalités (image floue du poète rebelle...), que l'on pénaliserait, sauf si la référence à la « posture » existentielle du poète sert d'aliment à une étude plus poussée.
- Quel que soit le plan retenu, on valorisera les copies qui accepteront de s'interroger : sur les finalités de la poésie en même temps que sur le processus de

création (reprenant modestement et sans doute inconsciemment à leur compte la Querelle des anciens et des Modernes). D'ailleurs, on appréciera que soit convoquée l'Histoire littéraire, ses continuités et ruptures - sur le statut social et culturel de la poésie, déterminant ce qu'elle est, et donc, ce qu'elle pourrait ou devrait être - sur le « texte du lecteur » (attentes et représentations a priori, influençant la réception, devant être satisfaites ou bouleversées).

- <u>Mais on valorisera d'autant</u> celles qui parviendraient à une réelle réflexion, même maladroite, sur la substance même du texte poétique.

INVENTION

- On pourra attendre, le corpus ayant donné à lire des textes aux points de vue variés, des travaux eux-mêmes relativement nourris, présentant une réelle argumentation.
- On sera donc fondé à pénaliser les copies trop faibles en contenus ; d'ailleurs le choix donné au rédacteur (défendre ou attaquer) doit l'inciter au discernement, le pousser à aller vers ce qui mettra le plus en valeur ses compétences et savoirs.
- On valorisera donc la présence de savoirs, mais judicieusement intégrés.
- On exigera l'utilisation du polémique, qui devra structurer la copie, et non être plaqué çà et là.
- On pénalisera donc une copie où serait substitué à l'article polémique un semblant de dissertation, de même qu'un éloge ou un blâme qui se bornerait à l'utilisation d'effets expressifs sans approfondissements des significations
- <u>De même, on rejettera</u> les simples décalques formels de tel ou tel texte du corpus, mais on acceptera la reprise intelligente de tel ou tel procédé, si elle reste ponctuelle.